



## SPOM1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Faut-il susciter plus de démocratie participative dans nos Etats contemporains ? Comment rendre nos organisations internationales plus susceptibles d'affronter les enjeux de la gouvernance globales tels que le changement climatique, les crises sanitaires ou encore les guerres ? Comment la diplomatie peut-elle contribuer à limiter le risque de guerre ? Comment améliorer la capacité de nos politiques à lutter contre la pauvreté ou encore à fournir des soins de santé de qualité ?

Le bachelier en sciences politiques (SPOM1BA) offre une formation pluridisciplinaire axée sur les savoirs et les savoir-faire indispensables pour s'engager dans le domaine du politique et la vie publique au sens large (fondamentaux des sciences sociales et de la science politique). Le bachelier en science politique vise à former des étudiant

- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.





AAS4.1 Maîtrise des connaissances fondamentales AAS4.12 Maîtrise d'une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les politiques



o Langues



Bloc

annuel

1 2 3

## ✂ Information et communication

○ MCOMU1211	Communication et organisation	Déborah Horlait François Lambotte Tama Rchika (supplée Damien Renard)	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]			X
○ MCOMU1212	Médias, journalisme et enjeux de société	Benoît Grevisse	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits]			X
○ MCOMU1213	Médias, cultures et récits	Tatiana Daligault (supplée Sarah Sepulchre) Sébastien Fevry	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]			X

## ✂ Sciences humaines et sociales

○ MSHUM1204	Regards anthropologiques	Pascale Jamouille	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X
○ MSHUM1205	Regards sociologiques	Philippe Scieur (supplée Miguel Souto Lopez)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
○ MSHUM1206	Diversité, altérité, minorité	Fabrice Dhume	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

<b>MANGL1235</b>	" <a href="#">Anglais 2</a> " a comme prérequis MANGL1120 <ul style="list-style-type: none"><li>• MANGL1120 - <a href="#">Anglais 1</a></li></ul>
<b>MANGL1339</b>	" <a href="#">Anglais 3</a> " a comme prérequis MANGL1235 <ul style="list-style-type: none"><li>• MANGL1235 - <a href="#">Anglais 2</a></li></ul>
<b>MESPA1237</b>	" <a href="#">Espagnol 2</a> " a comme prérequis MESPA1122 <ul style="list-style-type: none"><li>• MESPA1122 - <a href="#">Espagnol 1</a></li></ul>
<b>MESPA1340</b>	" <a href="#">Espagnol 3</a> " a comme prérequis MESPA1237 <ul style="list-style-type: none"><li>• MESPA1237 - <a href="#">Espagnol 2</a></li></ul>
<b>MMETH1202</b>	" <a href="#">Séminaire d'actualité 2</a> " a comme prérequis MMETH1102 <ul style="list-style-type: none"><li>• MMETH1102 - <a href="#">Séminaire d'actualité 1</a></li></ul>
<b>MNEER1236</b>	

### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

o MCOMU1101	Information et communication	Jerry Jacques	FB [q1] [30h] +40h] [5 Crédits]
o MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1117	Anthropologie des mutations contemporaines	Marie Deridder	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSPOL1101	Economie	Jean-François Husson	FB [q2] [30h] +40h] [5 Crédits]
o MSPOL1102	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	FB [q1] [30h] +40h] [5 Crédits]

### o Droit

o MDROH1103	Fondements du droit	Jean le Hardy de Beaulieu	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
-------------	---------------------	------------------------------	---------------------------------

### o Méthodes

o MMETH1101	Epistémologie	Joanne Joiczuk	FB [q1+q2] [30h] +40h] [5 Crédits]
-------------	---------------	----------------	--

### o Veille critique de l'actualité

o MMETH1102	Séminaire d'actualité 1	Jean-Luc Depotte	FB [q1+q2] [15h] +40h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	------------------	--

### o Langues

o MANGL1120	Anglais 1	Erika Copriau Bru 73.699997 115.669 11h W n 1 G [] 0d2w00m q 1 q 1001 8
-------------	-----------	--

**SPOM1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Tronc commun****o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**

○ MSHUM1201	<a href="#">Histoire des idées</a>	Stanislas Deprez Pierre Tilly	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1203	<a href="#">Sociologie de l'action collective organisée</a>	Philippe Scieur	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1202	<a href="#">Système politique de la Belgique</a>	Benjamin Biard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

**o Droit**

○ MDROI1208	<a href="#">Droit public</a>	Benoit Gors	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------	-------------	-----------------------------------

**o Méthodes**

○ MMETH1201	<a href="#">Analyser le monde avec les statistiques</a>	Laura Uyttendaele	FR [q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
○ MMETH1203	<a href="#">Enquêter sur le monde d'aujourd'hui</a>	Jehan Bottin	FR [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐

**o Veille critique de l'actualité**

○ MMETH1202	<a href="#">Séminaire d'actualité 2</a> ■	Jean-Luc Depotte	FR [q1+q2] [15h +30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	------------------	---

**o Langues**

○ MANG1235	<a href="#">Anglais 2</a> ■	Jessica Degroote Caroline Lambert Daniel Schoemans Marine Volpe (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques (coord.)	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
------------	-----------------------------	--	--

**o Deuxième langue**

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

**⊗ Néerlandais**

○ MNEER1236	<a href="#">Néerlandais 2</a> ■	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------------	--	--

**⊗ Espagnol**

○ MESPA1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------	---	------------------------------------

**○ Spécialisation en sciences politiques**

○ MSPOL1203	Politique internationale	Stephane Baele	ES [q1] [30h +0h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1205	Administration publique et management public	Jérémy Dagnies	



## SPOM1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

○ MSPOL1303	Sociologie politique	Sebastiano D'Angelo	PK [q1] [30h] [5 Crédits] 
○ MSPOL1304	Théories des relations internationales	Jean-Louis De Brouwer (supplée Elena Aoun)	PK [q2] [30h +30h] [5 Crédits] 
○ MSPOL1305			

## SPOM1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle



- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil**

## PÉDAGOGIE

---

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances

L'ouverture disciplinaire en communication (15 ECTS) offre une assise solide qui donne un accès direct aux programmes suivants :

- [Master \[120\] en communication \(Mons\)](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#)

#### Autres formations accessibles au terme du programme

L'ensemble des programmes listés ci-dessous sont également accessibles, de manière directe, moyennant des compléments de formation éventuels ou sur dossier :

- [Master \[120\] en administration publique \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en communication \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en sociologie](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en politique économique et sociale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#)

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.

## GESTION ET CONTACTS

---

Ce programme est offert sur le site de l'[UCLouvain FUCaM Mons](#)

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](#)

Responsable académique du programme: [Sandrine Roginsky](#)

Jury

- Président de jury: [Louis le Hardÿ de Beaulieu](#)
- Secrétaire de jury: [Jean-Luc Depotte](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): [info-mons@uclouvain.be](mailto:info-mons@uclouvain.be)
- Chargée de gestion enseignement: [Tatiana Nikitina](#)